



Licenciement en mp suite à réorganisation

Par **Visiteur**, le **12/04/2017** à **12:27**

Bonjour

En maladie professionnelle pour burn out , ma société va réorganiser les secteurs géographiques et supprimer des postes de commerciaux.

Ma question est de savoir si elle peut me licencier car ils vont supprimer mon poste par cette réorganisation...

Merci à vous.

Cdt.

Par **P.M.**, le **12/04/2017** à **16:03**

Bonjour,

L'employeur ne peut procéder au licenciement que s'il est dans l'impossibilité de maintenir le contrat de travail...